



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2024 • Vierzehnte Sitzung • 13.06.24 • 08h00 • 23.3901
Conseil national • Session d'été 2024 • Quatorzième séance • 13.06.24 • 08h00 • 23.3901



23.3901

Motion Addor Jean-Luc. Schweizer Wein in Schweizer Gaststätten!

Motion Addor Jean-Luc. Du vin suisse dans nos bistrots!

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 13.06.24

Addor Jean-Luc (V, VS): Monsieur le conseiller fédéral et vigneron – car vigneron un jour, vigneron toujours! –, chers amis de la vigne et du vin, pour cette motion, j'ai eu l'honneur, en compagnie de quelques collègues pour d'autres interventions, de figurer dans le bêtisier d'un quotidien qui a recensé les interventions qui, à ses yeux, étaient les plus absurdes et les plus idiotes. J'en suis très honoré.

Cela m'amène tout de même à vous poser une question: à l'heure où, dans toute l'Europe, on assiste au réveil des agriculteurs, alors qu'il n'y a pas si longtemps, des agriculteurs de chez nous ont remis au directeur de l'Office fédéral de l'agriculture les revendications de la branche, est-il vraiment idiot et absurde de demander que, dans nos bistrots, on trouve au moins une moitié de vins suisses? Pour défendre l'une des professions de la terre, la viticulture, suffit-il de retourner les panneaux d'entrée de nos communes? Suffit-il, pour nous, parlementaires, de nous presser à la Galerie des Alpes chaque fois que le groupe vitivinicole organise son apéro – d'ailleurs toujours excellent et sympathique, et avec, bien sûr, des vins suisses?

Ce que je propose, j'admetts que ce n'est pas très libéral. Objectivement, ce serait effectivement une atteinte à la liberté économique, mais est-ce aux agriculteurs et aux viticulteurs qui siègent dans ce Parlement que j'apprendrai que, dans le contexte d'une concurrence internationale faussée, déloyale même, le libéralisme, le libre-échange sans barrières ou restrictions, pour eux, c'est la mort?

Le Conseil fédéral nous dit que la contrainte que je propose d'imposer à nos établissements publics ne répondrait à aucun intérêt public – justement – prépondérant. Afin de tenter de nous en convaincre, il nous a envoyé aujourd'hui son meilleur porte-parole: un vigneron! Ancien vigneron, dit-il, mais vigneron. J'ai essayé de le convaincre de revoir sa position en proposant de limiter l'objet de ma motion aux vins de la Côte, mais malheureusement, M. Parmelin est resté inflexible.

Aucun intérêt public, vraiment, à défendre cette profession, plus qu'avec la fameuse enveloppe de 9 millions pour la promotion des vins suisses ou avec la réserve climatique, donc avec des moyens, à mes yeux, complémentaires? Devons-nous considérer que tout va bien? A celles et ceux d'entre vous qui connaissent la situation de la branche, je vous laisse en juger. Aux autres aussi, notamment ici à Berne, où nous savons tous que dans certains établissements, il y a juste zéro vin suisse; aucun vin suisse dans plus d'un établissement de notre capitale fédérale.

Ce que je propose, est-ce disproportionné ou impossible? Pour vous convaincre du contraire, je vous propose un exemple, celui d'un restaurant situé en face de mon bureau, à Sion. Son patron se reconnaîtra peut-être: c'est un fin connaisseur et amateur de vins tant suisses qu'étrangers, mais c'est un patriote, pour les vins aussi. Sur sa carte, on voit nombre de bons vins, parfois de grands crus étrangers, mais jamais à des prix de nature à concurrencer les vins suisses qu'il propose en parallèle à ses clients. Les crus au verre sont presque 100 pour cent des vins suisses. Ce qui est donc possible, concrètement, pour soutenir nos viticulteurs, serait-ce trop demander? Evidemment non, à mes yeux. Et s'il devait y avoir un peu moins de 50 pour cent de vins suisses, mais au moins toujours du vin de chez nous, cela irait aussi, bien sûr – ce serait déjà ça.

Voilà pourquoi je vous propose d'apporter votre soutien à cette motion, dont les détails pourront être affinés au stade de la mise en oeuvre. Merci pour nos viticulteurs.

Portmann Hans-Peter (RL, ZH): Meine Interessenbindung: Ich verpachte Weinberge mit hochqualitativen Merlot im Tessin.

Geschätzter Kollege Addor, Ihr Vorstoss ist eigentlich gegen den Wettbewerb, er führt zu einer Einschränkung



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2024 • Vierzehnte Sitzung • 13.06.24 • 08h00 • 23.3901
Conseil national • Session d'été 2024 • Quatorzième séance • 13.06.24 • 08h00 • 23.3901



der Gewerbefreiheit und bringt auch mehr Bürokratie. Haben Sie nicht das Gefühl, dass es für uns Schweizer Weinproduzenten besser wäre, an der Qualität und eben auch an den Aufwendungen und am Preis-Leistungs-Verhältnis zu arbeiten? Dann könnten wir uns so behaupten anstatt durch einen – ich sage es jetzt einmal so, auch wenn es nicht zu Ihnen passt – sozialistischen Eingriff in die Privatwirtschaft.

Addor Jean-Luc (V, VS): Monsieur Portmann, les socialistes ici dans la salle savent à quel point je suis des leurs. Je salue votre foi dans les vertus du marché, mais malheureusement, votre foi est efficace seulement dans un contexte de libre concurrence. Or, dans ce domaine-là, comme dans pratiquement tous les domaines de l'agriculture, la concurrence n'est pas libre; on peut même dire qu'elle est quasiment déloyale. La qualité est bien sûr un atout pour maintenir le marché de nos produits suisses, qu'ils soient viticoles, agricoles, etc. Mais malheureusement, cela ne suffit pas; il faut un complément. Alors c'est vrai – je l'ai dit, je ne vais pas cacher la merde au chat, si j'ose dire – ce n'est pas très libéral. Peut-être que parfois, il faut faire une entorse. C'est avec grand plaisir que je dégusterai le merlot, excellent, dites-vous – je me réjouis d'en juger – que vous faites.

Glättli Balthasar (G, ZH): Der Wein regt das Zusammensein an, auch der Schweizer Wein. Einfach zum Verständnis: Wie, glauben Sie, kommt es so zu einem höheren Absatz? Wenn ich es richtig verstanden habe, heißt das ja nur, dass 50 Prozent des Angebots auf der Karte Schweizer Weine sein müssen, und nicht etwa, dass 50 Prozent des Absatzes durch Schweizer Wein gemacht werden müssen.

Addor Jean-Luc (V, VS): On peut interpréter le texte de ma motion d'une manière rigide, mais comme vous le savez, Monsieur Glättli, vous avez plus d'expérience que moi, au stade de l'exécution, le Parlement a ensuite une marge de manœuvre. J'ai donné un exemple concret de ce que peut être, dans la réalité, l'application de ce que je propose. Si je reprends mon exemple, la carte sera peut-être très longue, avec beaucoup de vins étrangers, mais si vous regardez ce que boivent les clients, ils boivent tous pratiquement que des vins suisses. Pourquoi? Parce que les vins étrangers ne sont pas des vins "low cost" si j'ose dire, mais d'un certain prix. Le résultat – et c'est l'objectif – est de favoriser l'écoulement de la production de nos viticulteurs, avec de la qualité!

Rutz Gregor (V, ZH): Monsieur Addor, comme grand ami des vins suisses, comme amateur de vin, mais aussi comme commerçant – j'importe du vin bordelais –, j'aimerais vous demander si vous pensez vraiment que c'est la tâche de l'Etat, de l'administration, de définir ce qui figure sur la carte des vins des restaurants, et de me dire où je peux vendre mon vin et où je ne dois pas le faire? Est-ce que c'est la tâche de l'Etat et de l'administration?

Addor Jean-Luc (V, VS): Comme vous le savez, j'apprécie non seulement les vins suisses, mais aussi les vins du Bordelais et ceux que vous importez, dont j'ai pu voir qu'ils étaient excellents. Est-ce la tâche de l'Etat? Oui. Pour moi, cela peut être la tâche de l'Etat, non pas exactement d'aller dans tous les détails, mais cela doit être la tâche de l'Etat d'intervenir lorsque la concurrence est déloyale et faussée. Il en va parfois de la survie de nos agriculteurs et, dans ce cas particulier, de nos viticulteurs.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: La présente motion vise à charger le Conseil fédéral de proposer les bases légales

AB 2024 N 1270 / BO 2024 N 1270

nécessaires pour imposer un minimum de 50 pour cent de vins suisses dans l'offre des établissements publics en Suisse. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'un litre de vin sur cinq est consommé en Suisse au restaurant, au café ou dans les hôtels; les quatre autres le sont à domicile ou chez des amis. La part de marché des vins suisses a atteint 38,6 pour cent en 2023, elle est en augmentation de 3,8 pour cent par rapport à 2022. Ceci confirme l'avis du Conseil fédéral qu'un potentiel général d'augmentation de cette part de marché existe, en particulier dans le secteur de la restauration. Cependant, c'est à la branche viticole et à ses entreprises de mieux promouvoir encore les vins suisses auprès des restaurateurs, et non à la Confédération de contraindre et de surréglementer.

En matière de soutien des vins suisses, je vous rappelle que le Parlement a augmenté de 6,2 millions de francs l'aide aux mesures de promotion des ventes de vin suisse décidées par la branche vitivinicole pour 2023 et 2024, la portant à un total de 9 millions de francs par an. Le Conseil fédéral estime que mettre l'accent sur la qualité des vins suisses et sur la promotion des ventes est beaucoup plus efficace qu'obliger les restaurateurs de mettre des vins suisses sur leur carte. A la fin, ce sont les consommatrices et consommateurs



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2024 • Vierzehnte Sitzung • 13.06.24 • 08h00 • 23.3901
Conseil national • Session d'été 2024 • Quatorzième séance • 13.06.24 • 08h00 • 23.3901



qui décident ce qu'ils boivent, indépendamment de ce qui figure sur la carte. Une prescription dans l'origine des vins pour l'autorisation d'exploiter est également incompatible avec le droit international; elle violerait en particulier le principe du traitement national inscrit dans le cadre de l'OMC et des accords de libre-échange. Ces autorisations sont elles aussi de la compétence des législations cantonales.

Je me suis aussi laissé dire, Monsieur Addor, que de nombreux restaurateurs font de la promotion des vins suisses en se faisant la volonté expresse d'avoir des vins de tous les cantons viticoles de Suisse. Ils ne sont peut-être pas nombreux, mais ils existent. Et c'est peut-être de ce côté-là qu'il faudrait mettre mieux en évidence ces secteurs de l'hôtellerie et de la restauration pour, au niveau du secteur vitivinicole, montrer et récompenser ces exemples et inciter ainsi les consommatrices et consommateurs à aller dans ces restaurants qui jouent vraiment le jeu.

Cependant, pour le Conseil fédéral, votre motion va trop loin et il vous prie de la rejeter.

Präsidentin (Riniker Maja, erste Vizepräsidentin): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 23.3901/29200)

Für Annahme der Motion ... 31 Stimmen

Dagegen ... 148 Stimmen

(13 Enthaltungen)